

Couzeix, le 20 octobre 2023

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES
2, Cours Bugeaud
CS 40410
87011 LIMOGES

Le Maire
Le Service Urbanisme
Réf : 359-2023 – SL/CB/FM
Dossier suivi par : Fatiha MESSALTI – Service Urbanisme – Tél. : 05 55 39 24 55

Objet : Saisine du Tribunal Administratif – Désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique relative à l'aménagement du site du Mas de l'Âge à Couzeix

Monsieur le Président,

La commune de Couzeix et la Communauté Urbaine Limoges Métropole se sont engagées dans une démarche de valorisation du secteur du Mas de l'Âge, ancien site militaire, pour un aménagement mixte économique et d'habitat, comme défini dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 02 mars 2023 et du Conseil Municipal de la commune de Couzeix en date du 14 mars 2023, les collectivités ont validé les principes généraux de l'opération de valorisation du site du Mas de l'Âge et d'entériner le rôle d'aménageur de Limoges Métropole par la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage unique.

Les travaux, ouvrages ou aménagements, qui seront réalisés par Limoges Métropole, entrent dans le cadre de l'article R.122-2 du Code de l'environnement, et sont donc soumis à étude d'impact.

Ainsi, dans le cadre de l'instruction de la demande de permis d'aménager déposée en mairie par Limoges Métropole pour la réalisation de ladite opération d'aménagement, et conformément à l'article L.123-1 du Code de l'environnement, ces futurs travaux, ouvrages ou aménagements doivent être soumis à une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du Code de l'environnement.

A cet effet, je vous demanderai de bien vouloir procéder à la désignation d'un commissaire enquêteur en vue d'ordonner la mise à l'enquête publique relative aux travaux, ouvrages ou aménagements du site du Mas de l'Âge à Couzeix.

Cette enquête publique pourrait se dérouler entre décembre 2023 et janvier 2024.

La présence en mairie de Couzeix du commissaire enquêteur en vue de recevoir le public sera fixée en accord avec ce dernier.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Sébastien LARCHER

